Neuilly-sur-Seine, le 25 novembre 2024

**N/RÉF :** SAUV : SARL ETKIJO – 13303

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

NL/OP

**SARL ETKIJO**

50 avenue albert 1er

92500 RUEIL-MALMAISON

A l’attention de Monsieur TROADEC Mickaël

**Par courriel :**

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 19 novembre 2024 reçue en mon Etude le 22 novembre 2024 de la société **BPIFRANCE** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat d’assurance groupe « décès invalidité ».

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie le cas échéant actualisées justifiant la capacité de la société à honorer les prochaines échéances.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 13 décembre 2024** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nathalie LEBOUCHER

 

**SAUV : SARL ETKIJO**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Cocontractant : BPIFRANCE**

**Objet : assurance groupe décès invalidité**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

[ ]  Contrat à poursuivre  [ ]  Contrat à résilier

[ ]  Demande délai complémentaire pour prendre position [ ]  1 mois

 [ ]  2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise